Principaux résultats

Dans les pays de l'OCDE, 13.5 % des plus de 65 ans, en moyenne, vivent dans la pauvreté monétaire, c'est-à-dire que leur revenu est inférieur à la moitié de la médiane nationale. Il y a de grandes différences d'un pays à l'autre : dans deux d'entre eux, la pauvreté monétaire des seniors est pratiquement inexistante, tandis que dans quatre autres, le taux de pauvreté est deux fois plus élevé que la moyenne de la zone OCDE. Ce taux est plus élevé chez les retraités que dans l'ensemble de la population, où il atteint 10.6 %, en moyenne. Les femmes âgées sont plus nombreuses à vivre dans la pauvreté que les hommes âgés et le taux de pauvreté augmente avec l'âge.

Au milieu des années 2000, le taux de pauvreté des plus de 65 ans était très élevé en Corée (45 %) et élevé en Australie, en Irlande et au Mexique (supérieur à 25 %). C'est en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en République tchèque qu'on compte le moins de personnes âgées pauvres, soit environ 2 %. En Belgique, en Finlande et en Italie, le taux de pauvreté est proche de la moyenne de l'OCDE (13.5 %).

Ces différences sont dues en grande partie au montant des prestations de retraite versées au titre des filets de protection sociale. En Australie et en Irlande, par exemple, ces prestations étaient, au milieu des années 2000, inférieures au seuil de pauvreté. À l'inverse, en Nouvelle-Zélande, la retraite de base était, à la même période, nettement supérieure au seuil de pauvreté du pays (voir l'indicateur « Retraites de base, ciblées et minimums » en Partie II.1). En Corée, le niveau très élevé du taux de pauvreté des personnes âgées s'explique essentiellement par le fait que le régime de retraite public a été créé en 1988, de sorte qu'au milieu des années 2000, les droits à pension des retraités étaient négligeables ou inexistants.

Dans 19 des 30 pays considérés, le taux de pauvreté national est inférieur à celui des personnes âgées. C'est en Australie, en Corée, en Grèce, en Irlande, au Mexique et en Suisse que l'écart est le plus marqué. Les retraités sont moins exposés au risque de pauvreté que le reste de la population dans 11 pays. Parmi ceux-ci, la Pologne se caractérise par un taux de pauvreté des personnes âgées inférieur de près de dix points à la moyenne nationale.

Pauvreté en fonction de l'âge

Parmi les jeunes retraités (66-75 ans), la pauvreté est en général plus rare que chez les retraités âgés (75 ans et plus): en moyenne, leur taux de pauvreté s'établit à 11.7 % et 16.1 %, respectivement. En Irlande, en Finlande et en Norvège, l'écart est supérieur ou égal à 10 %. Les causes de cette situation sont nombreuses. La raison principale en est que les salaires réels ayant en général augmenté au fil du temps, chaque nouvelle cohorte de retraités bénéficie de prestations plus élevées lors de son départ en retraite. De plus, les personnes âgées sont majoritairement des femmes: elles représentent en moyenne 53 % des 66-75 ans et 60 % des plus de 75 ans. Cela étant, dans quatre pays – le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Pologne – les plus de 75 ans sont légèrement mieux lotis que leurs cadets. En

Islande, enfin, le taux de pauvreté est le même pour ces deux tranches d'âge.

Pauvreté et les différences hommes-femmes

Dans 27 des 30 pays, les femmes âgées ont plus de risques d'être touchées par la pauvreté que les hommes âgés. En moyenne, le taux de pauvreté ressort à 15 % pour les femmes et 11 % pour les hommes. Il n'y a que trois exceptions à cette situation : l'Islande, le Luxembourg et la Nouvelle-Zélande, pays dans lesquels le taux de pauvreté de l'ensemble des personnes âgées est faible. Toutefois, dans cinq autres pays – Belgique, Mexique, Pays-Bas, Portugal et Turquie – les femmes âgées ne sont pas trop mal loties, avec un taux de pauvreté qui n'est que légèrement supérieur à celui des hommes.

C'est en Irlande, en Finlande et en Norvège que l'écart de pauvreté entre hommes et femmes est le plus grand : le taux de pauvreté des femmes y est supérieur de plus de dix points à celui des hommes. Mais les écarts sont également sensibles en Autriche, aux États-Unis, en Italie, au Japon et en République slovaque.

Pauvreté en fonction du type de ménage

C'est du type de ménage que dépend le plus le risque de pauvreté. Parmi les ménages dont le chef de famille a plus de 65 ans, une personne seule sur quatre environ vit dans la pauvreté, en moyenne, alors que la proportion est inférieure à une sur dix pour les couples. En Corée et en Irlande, la grande majorité des personnes âgées vivant seul subissent la pauvreté. En Australie, aux États-Unis, au Japon et au Mexique, les taux de pauvreté monétaire sont compris entre 40 % et 50 % pour les retraités qui vivent seul.

Définition et mesure

Afin de faciliter les comparaisons entre pays, l'OCDE considère la pauvreté comme une notion « relative ». Pour la pauvreté, la référence est calculée en fonction du revenu médian des ménages dans un pays donné à un moment donné. Ici, le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu disponible équivalent médian des ménages. Pour plus d'informations sur les définitions et les sources de données, se reporter à l'étude Croissance et inégalités (OCDE, 2008). Le chapitre thématique sur « Les revenus et la pauvreté des personnes âgées » des Pensions dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2009), étudie ces questions plus en détail.

Taux de pauvreté monétaire

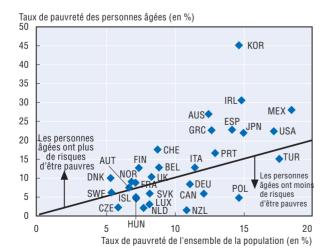
Pourcentage de personnes dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu disponible médian des ménages

	Personnes âgées (de plus de 65 ans)							Ensemble de la
	Ensemble	Par âge		Par sexe		Par type de ménage		population (tous
	65+	66-75	75+	Hommes	Femmes	Seul	Couple	âges confondus
Allemagne	8.4	6.5	11.1	5.1	10.8	15.0	4.7	11.0
Australie	26.9	26.1	28.3	24.6	28.9	49.9	17.7	12.4
Autriche	7.5	5.3	10.2	3.6	10.1	16.4	3.9	6.6
Belgique	12.8	10.5	16.0	12.7	12.9	16.7	10.0	8.8
Canada	5.9	5.2	6.8	3.1	8.1	16.2	3.9	12.0
Corée	45.1	43.3	49.8	41.8	47.2	76.6	40.8	14.6
Danemark	10.0	6.9	13.7	8.0	11.5	17.5	3.8	5.3
Espagne	22.8	20.0	26.4	20.1	24.7	38.6	24.2	14.1
États-Unis	22.4	20.0	27.4	18.5	26.8	41.3	17.3	17.1
Finlande	12.7	8.2	19.5	6.5	16.9	28.0	3.9	7.3
France	8.8	7.2	10.6	6.6	10.4	16.2	4.1	7.1
Grèce	22.7	19.2	27.8	20.4	24.5	34.2	17.6	12.6
Hongrie	4.6	4.2	5.5	1.8	6.6	11.1	0.8	7.1
Irlande	30.6	25.8	37.1	24.6	35.3	65.4	9.4	14.8
Islande	5.0	5.0	5.0	5.8	4.3	9.8	2.3	7.1
Italie	12.8	11.2	15.2	8.1	16.1	25.0	9.4	11.4
Japon	22.0	19.4	25.4	18.4	24.7	47.7	16.6	14.9
Luxembourg	3.1	3.4	2.6	4.0	2.4	3.6	2.9	8.1
Mexique	28.0	26.3	31.2	27.6	28.5	44.9	20.9	18.4
Norvège	9.1	3.8	14.6	3.5	13.1	20.0	1.2	6.8
Nouvelle-Zélande	1.5	1.6	1.4	2.1	0.9	3.2	1.1	10.8
Pays-Bas	2.1	2.2	2.0	1.7	2.4	2.6	2.3	7.7
Pologne	4.8	5.4	3.8	2.6	6.1	6.0	5.9	14.6
Portugal	16.6	14.4	19.9	16.0	17.0	35.0	15.7	12.9
République slovaque	5.9	3.2	10.6	2.0	8.4	10.4	2.9	8.1
République tchèque	2.3	2.0	2.6	1.4	2.9	5.6	2.0	5.8
Royaume-Uni	10.3	8.5	12.6	7.4	12.6	17.5	6.7	8.3
Suède	6.2	3.4	9.8	4.2	7.7	13.0	1.1	5.3
Suisse	17.6	16.6	19.3	15.2	19.3	24.3	14.6	8.7
Turquie	15.1	14.9	15.6	14.6	15.6	37.8	17.3	17.5
OCDE	13.5	11.7	16.1	11.1	15.2	25.0	9.5	10.6

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus ; voir le tableau 5.3 de Croissance et inégalités (OCDE, 2008).

StatLink Mass http://dx.doi.org/10.1787/888932547554

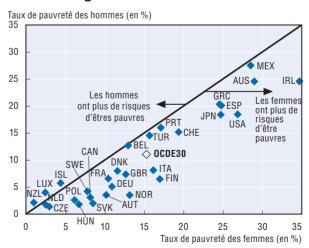
Taux de pauvreté monétaire en fonction de l'âge



Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus ; voir les tableaux 5.1 et 5.3 de Croissance et inégalités (OCDE, 2008).

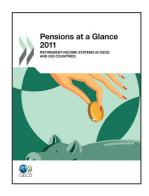
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932547554

Taux de pauvreté monétaire des personnes âgées en fonction du sexe



Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus ; voir le graphique 5.6 de Croissance et inégalités (OCDE, 2008).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932547554



Extrait de :

Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « La pauvreté monétaire des personnes âgées », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-29-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

